



## Conseil d'administration

319<sup>e</sup> session, Genève, 16-31 octobre 2013

GB.319/HL/1

Section de haut niveau  
Segment d'orientation stratégique

HL

Date: 16 septembre 2013

Original: anglais

### PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Situation de l'économie et de l'emploi dans le monde et moyens d'action

#### Objet du document

Le Conseil d'administration est invité à examiner la situation actuelle de l'économie et de l'emploi dans le monde et la contribution des politiques de l'emploi et des politiques sociales à la poursuite de la reprise et de la croissance, ainsi qu'à donner des orientations sur les futures activités de l'OIT dans ce domaine.

**Objectif stratégique pertinent:** L'emploi et les autres objectifs stratégiques.

**Incidences sur le plan des politiques:** Oui.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Oui.

**Unité auteur:** Bureau de la Directrice générale adjointe pour les politiques (DDG/P) et Département de la recherche.

**Documents connexes:** Aucun.

## Résumé

L'économie mondiale vient de sortir de la tourmente dans laquelle elle était plongée. La croissance reste toutefois inférieure aux niveaux enregistrés avant la crise et varie d'intensité selon les pays et les régions. La volatilité persistante des marchés financiers pèse sur la croissance de certaines économies émergentes. Le taux d'emploi mondial s'est établi à 55,7 pour cent, soit un point de pourcentage de moins qu'avant la crise. La croissance de l'emploi qui, au cours des dernières années, était plus soutenue dans de nombreux pays émergents et en développement que dans les pays développés, ralentit depuis quelque temps dans la plupart des pays et régions, situation qui tient au fait que les difficultés des pays développés se transmettent, par effet de contagion, aux économies émergentes. Les décideurs, par exemple dans le cadre du G20, ont réagi en recadrant leurs priorités, rompant progressivement avec les mesures d'assainissement budgétaire pour mettre l'accent sur la croissance et l'emploi. Ils se sont employés à stimuler la croissance en s'appuyant sur la consommation, sur l'investissement et, selon les ressources budgétaires disponibles, sur des dépenses publiques ciblées, tout en continuant de privilégier les exportations et les réformes structurelles. Les politiques du marché du travail sont considérées comme des outils utilisables pour soutenir les revenus et la consommation et susceptibles, par voie de conséquence, de contribuer à une relance de l'investissement. L'OIT, qui a participé activement aux échanges qui se sont tenus dans le cadre du G20 ainsi qu'au débat sur le programme de développement de l'après-2015, travaille actuellement, en collaboration avec des partenaires extérieurs, notamment la Banque mondiale, à l'élaboration d'un programme de recherche commun sur la création d'emplois.

## I. Turbulences macroéconomiques sur l'économie mondiale et les marchés du travail

1. La croissance mondiale n'a pas regagné les niveaux antérieurs à la crise et reste nettement inférieure au taux de croissance tendanciel de 4,2 pour cent enregistré entre 2000 et la crise de 2007. Le Fonds monétaire international (FMI) a révisé à la baisse sa dernière prévision de croissance mondiale pour 2013, qui était établie à 3,1 pour cent, correction vers le bas qui s'inscrit dans le droit fil d'une tendance générale que l'on peut observer depuis 2011<sup>1</sup>. La plupart des économies émergentes et en développement poursuivent leur croissance, mais à un rythme plus lent qu'avant la crise, et subissent parfois un ralentissement brutal. Depuis quelque temps, on constate avec satisfaction que les chiffres de l'économie de plusieurs pays avancés sont en train de remonter mais, globalement, la reprise reste poussive aux États-Unis, en Europe et au Japon, même en prenant comme point de comparaison les récessions provoquées par les crises financières antérieures. Les banques centrales devraient abandonner progressivement leur politique de détente monétaire dans les économies avancées les plus dynamiques, perspective qui inquiète les marchés financiers et risque d'avoir des répercussions négatives sur certaines économies émergentes et en développement. Depuis quelques mois, on assiste notamment dans certains pays d'Asie du Sud et du Sud-Est à d'importantes sorties de capitaux et à de fortes dépréciations de devises qui font peser une menace sur la croissance économique et les perspectives d'emploi.

<sup>1</sup> Fonds monétaire international (FMI): *Perspectives de l'économie mondiale, Mise à jour*, 9 juillet 2013 (Washington, DC).

2. Pourquoi la croissance économique mondiale est-elle si lente? Cette question donne lieu aujourd'hui à de vives controverses, mais il semble toutefois qu'un consensus se soit établi autour de l'idée que le facteur principal réside dans un déficit de la demande globale mondiale. Les ménages n'ont pas pu mettre leur consommation au service de la reprise, notamment dans les économies où les salaires ont stagné pendant des années, voire des décennies, ainsi que dans les pays où il faut désormais rembourser la dette qui a servi à compenser les pertes de revenu. Ce facteur est particulièrement important dans les grandes économies avancées où la consommation est la plus importante composante de l'activité économique et représente fréquemment les deux tiers du produit intérieur brut (PIB), voire davantage. Etant donné la taille de ces économies, leur déficit de consommation pèse lourdement sur la demande globale mondiale. Dès lors, malgré une rentabilité moyenne élevée et des taux d'intérêt moyens à un niveau historiquement bas, les entreprises ne sont guère tentées d'investir, en raison des capacités excédentaires qui plombent de nombreux secteurs et de l'incertitude qui règne quant aux sources de la future demande<sup>2</sup>. La réticence des entreprises à investir est aggravée par le comportement de certaines banques qui, compte tenu de la faiblesse de leur bilan, ne sont guère enclines à accorder des prêts. Le blocage de l'accès au crédit est particulièrement problématique pour les petites entreprises, dont les activités et le développement sont fortement tributaires du crédit bancaire, mais également pour certains pays européens. Parallèlement, les gouvernements de la plupart des économies avancées ont dû prendre de sévères mesures budgétaires pour faire face à la montée des inquiétudes entourant les dettes publiques. Dans de nombreux pays, il en résulte que le reflux de la demande est imputable à la fois au secteur public et au secteur privé. Certaines économies compensent partiellement le déficit de demande intérieure par une augmentation des exportations mais, à l'échelle mondiale, seuls quelques pays peuvent tirer profit de cette stratégie et, sachant que la demande est globalement languissante, ce sont forcément d'autres pays qui doivent en payer le prix.
3. Que ce soit aux Etats-Unis, dans la zone euro, au Japon ou dans certains autres pays, la principale parade à ces difficultés a résidé dans les efforts soutenus et coordonnés déployés par les banques centrales pour soutenir la croissance économique à l'aide de politiques monétaires accommodantes. Quatre grands facteurs concourent cependant à atténuer l'impact de ces mesures sur la croissance de l'économie réelle:
- Tout d'abord, les niveaux relativement élevés de la dette publique ont accru le coût des emprunts souverains et créé un risque de contagion via les primes de risque sur les dettes souveraines. De nombreux pays avancés ont ainsi été amenés à durcir prématurément leur politique budgétaire: ce brutal coup de frein donné à la dépense publique va donc directement à l'encontre des mesures de relance prises en matière monétaire<sup>3</sup>.
  - Deuxièmement, les niveaux élevés d'endettement privé, le chômage, le sous-emploi et la stagnation des salaires ont incité de nombreux ménages à se désendetter et à différer leur consommation.
  - Troisièmement, la faiblesse de la demande et l'incertitude entourant les perspectives économiques à court et moyen terme ont conduit de nombreuses entreprises à différer investissements et embauche.

<sup>2</sup> Pour un examen de la structure des investissements, voir BIT: *Rapport sur le travail dans le monde 2013: Restaurer le tissu économique et social*, Institut international d'études sociales, Genève, 2013.

<sup>3</sup> FMI: *Perspectives de l'économie mondiale*, 1<sup>er</sup> avril 2013 (Washington, DC).

- Quatrièmement, les banques et autres établissements de crédit, surtout dans les économies avancées, détiennent encore dans leurs bilans un volume important d'actifs non performants, dettes souveraines y compris, qui entravent l'expansion du crédit. Les banques se débattent encore dans leurs propres difficultés et ne peuvent de ce fait répondre à la demande de certaines entreprises, notamment les PME, qui souhaitent se développer.
4. L'expansion de la masse monétaire et le bas niveau des taux d'intérêt n'ont pas permis de lever les contraintes qui pèsent sur l'économie réelle. Le tableau 1 montre, à titre d'illustration, que les entreprises de nombreuses régions tiennent encore essentiellement à se désendetter et investissent peu, malgré une politique de bas taux d'intérêt. La première conséquence de la crise qui a sévi en 2008 et 2009 a été une réduction de la formation brute de capital fixe dans toutes les régions et les pays possédant des données, à l'exception de la Chine. L'examen des chiffres de la reprise jusqu'au quatrième trimestre de 2012 montre que la croissance de l'investissement reste négative dans les 27 pays de l'Union européenne, languissante dans les pays développés de l'Asie de l'Est, et encore très fragile dans les autres régions et pays.
5. D'importants flux de capitaux se sont dirigés vers les économies émergentes et en développement pendant la période au cours de laquelle les économies avancées ont mis en œuvre une politique de détente monétaire. La Banque des règlements internationaux estime ce flux à 3 400 milliards de dollars E.-U. au premier trimestre de 2013, soit une hausse sans précédent de 8 pour cent pour ce trimestre. Il ressort toutefois du tableau 1 qu'il n'en est résulté aucune augmentation sensible de la formation brute de capital fixe dans l'économie réelle de ces pays. Aujourd'hui, alors que les Etats-Unis, et peut-être les banques centrales d'autres pays, envisagent de renoncer progressivement à leur politique monétaire expansionniste, ces flux de capitaux déstabilisent les taux de change et la balance des paiements de nombreux pays en développement, comme indiqué plus haut.

**Tableau 1. Taux de croissance trimestriel moyen de la formation brute de capital fixe, par région et par pays, pendant la période d'impact et la période de reprise (en pourcentage)**

Moyenne des régions et des pays retenus	Impact	Reprise
	2 <sup>e</sup> trimestre 09 – 2 <sup>e</sup> trimestre 08	4 <sup>e</sup> trimestre 12 – 4 <sup>e</sup> trimestre 09
Union européenne (27 pays)	-4,01	-0,18
Pays développés d'Asie de l'Est <sup>1</sup>	-2,38	0,31
Afrique du Sud	-0,36	1,08
Etats-Unis	-4,1	1,09
Amérique latine <sup>2</sup>	-3,55	1,36
Inde	-0,67	1,58
Asie du Sud-Est et Pacifique <sup>3</sup>	-0,75	1,74
Fédération de Russie	-4,13	1,88
Chine <sup>4</sup>	5,29	2,54 <sup>5</sup>

<sup>1</sup> Japon, République de Corée. <sup>2</sup> Argentine, Brésil, Chili, Mexique. <sup>3</sup> Australie, Indonésie, Nouvelle-Zélande. <sup>4</sup> Calculs établis à partir des données sur les taux de croissance annuelle fournies par les indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. <sup>5</sup> Calculs établis à partir des dernières données disponibles: 2011.

Source: Calculs du BIT effectués à partir de statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

6. On observe en Afrique subsaharienne et dans les pays en développement d'Asie et d'Amérique latine une baisse du rythme de la reprise, imputable en partie aux facteurs évoqués ci-dessus mais aussi à d'autres phénomènes déstabilisants provenant des

économies avancées. Bien que l'on possède moins de données sur les composantes de la croissance de nombreux pays en développement sur une période donnée, pendant et après la crise, il est évident que la reprise de la consommation marque le pas dans les pays en développement. En Afrique du Sud, en Argentine, en Indonésie et en Pologne, par exemple, la part de la consommation dans le PIB ne s'est pas rétablie au niveau d'avant la crise. Plusieurs pays en développement voient leurs exportations redémarrer, mais cette amorce de reprise, très inégale, peine généralement à rivaliser avec les niveaux enregistrés avant la crise. Si l'on se réfère à d'autres ralentissements survenus dans le passé, on constate que les taux de croissance de l'investissement se redressent plus rapidement que dans les économies avancées, avec une progression de l'ordre de 1 à 2 pour cent par trimestre au cours de la période 2009-2012; la croissance reste cependant plus lente qu'avant la crise dans la plupart des pays en développement. Compte tenu de la faible croissance de la composante privée de la demande globale, certains pays en développement misent de nouveau sur les mesures de relance publiques pour faire contrepoids. Mais la dette publique, comprise entre 0,6 pour cent du PIB dans les pays d'Europe centrale et orientale et 5 pour cent dans ceux du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, limite fortement dans certaines régions la marge de manœuvre nécessaire pour l'activation de dispositifs de relance.

7. Dans certains pays avancés confrontés à des difficultés budgétaires particulièrement graves, la faiblesse de la demande globale et la baisse des recettes fiscales ont été si marquées que la dette publique, loin de diminuer sous l'effet des réductions drastiques imposées à la dépense publique, a en fait augmenté, d'où la nécessité de procéder à de nouvelles coupes et, ce faisant, d'engager un processus susceptible de se muer en véritable cercle vicieux. La Grèce, par exemple, a perdu 25 pour cent de son potentiel économique depuis le début de la crise, ce qui, compte non tenu des périodes de guerre, représente l'effondrement économique le plus spectaculaire de l'histoire récente. Dans de nombreux pays de la zone euro, le coût de l'ajustement s'est largement répercuté sur les marchés du travail, la transmission s'opérant par le biais des initiatives destinées à doper les exportations au moyen d'une réduction des coûts du travail et d'une compression de l'emploi dans le secteur public. La zone euro étant dotée d'un régime de change fixe, il n'est pas possible d'y procéder à des dévaluations externes compétitives pour soutenir les exportations, et les baisses de salaires y sont assimilées à une forme de dévaluation interne. Les coupes opérées dans la masse salariale du secteur privé en vue de réaliser des gains de productivité se sont conjuguées à la baisse de la dépense publique liée à la diminution des salaires du secteur public. Les coûts d'ajustement, supportés à deux niveaux, se sont dès lors répercutés sur le marché du travail, occasionnant à la fois une baisse du revenu des ménages et un recul de la demande intérieure de consommation, amputant d'autant la demande globale mondiale.
8. Les effets conjugués des divers facteurs évoqués ci-dessus ont amené le taux d'emploi mondial à 55,7 pour cent, soit un recul de quasiment un point de pourcentage par rapport au chiffre d'avant la crise. La croissance de l'emploi devrait ralentir progressivement à moyen terme (voir tableau 2) et, au niveau mondial, rester inférieure d'un demi-point de pourcentage aux taux enregistrés pendant les années quatre-vingt-dix. Dans les économies émergentes et en développement, la situation est légèrement plus encourageante; en effet, 13 des 28 pays possédant des informations sur ce point affichent un taux d'emploi supérieur à celui d'avant la crise, et une relative amélioration est perceptible dans 11 autres pays. Dans les premières années qui ont suivi la crise financière, une certaine divergence a été observée entre pays à forte croissance de l'emploi et pays à faible croissance de l'emploi, comme l'indique le rapport: *Tendances mondiales de l'emploi 2013: Surmonter une nouvelle crise de l'emploi*. Cependant, en raison d'un effet de contagion entre économies avancées et économies émergentes, la tendance générale actuelle est à la décélération de la croissance de l'emploi dans la plupart des pays et régions.

Tableau 2. Croissance moyenne de l'emploi

	1992-1995	1995-2000	2001-2005	2006-2010	2011-2015	2016-2018
Monde	1,7	1,6	1,7	1,2	1,4	1,2
Economies développées et Union européenne	0,4	1,1	0,6	0,3	0,4	0,5
Europe centrale et Europe du Sud-Est (hors Union européenne) et CEI	-0,3	0,1	1,0	0,8	0,7	0,0
Asie de l'Est	1,4	1,1	1,0	0,5	0,7	0,2
Asie du Sud-Est et Pacifique	2,7	2,1	1,7	2,0	1,7	1,4
Asie du Sud	2,4	2,0	2,7	0,8	1,9	1,8
Amérique latine et Caraïbes	3,2	2,3	2,5	2,1	1,9	1,6
Moyen-Orient	3,5	3,2	4,8	3,4	3,0	2,4
Afrique du Nord	2,4	2,6	3,2	2,7	1,8	1,9
Afrique subsaharienne	3,2	2,6	3,0	2,9	3,1	3,1

Note: Croissance moyenne de l'emploi par période de cinq ans.

Source: BIT: *Trends Econometric Models*, juillet 2013.

9. Le taux de chômage mondial reste sensiblement supérieur à celui enregistré avant la crise. Selon les données révisées pour 2012, 196 millions de personnes étaient à la recherche d'un emploi, et l'on devrait recenser 202 millions de chômeurs en 2013. Le taux de chômage mondial – 5,9 pour cent de la population active mondiale en 2012 – devrait atteindre 6 pour cent au cours de cette même année. La crise a occasionné la perte de 32 millions d'emplois au cours des cinq dernières années, dont la moitié environ dans les économies avancées et l'Union européenne (voir tableau 3). La crise continue également de faire payer un lourd tribut aux pays en développement: 4,5 millions d'emplois ont été perdus en Afrique subsaharienne, 11,9 millions dans les autres pays en développement. Pourtant, en Afrique subsaharienne, l'emploi a continué de croître pendant la crise au rythme moyen de 2,9 pour cent par an, chiffre nettement supérieur à celui de la croissance moyenne de l'emploi mondial (1,2 pour cent par an). La croissance moyenne de l'emploi, inférieure à 1 pour cent dans l'Asie de l'Est et du Sud ainsi qu'en Europe centrale et en Europe du Sud-Est, a été de l'ordre de 2 pour cent en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et a avoisiné les 3 pour cent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient.

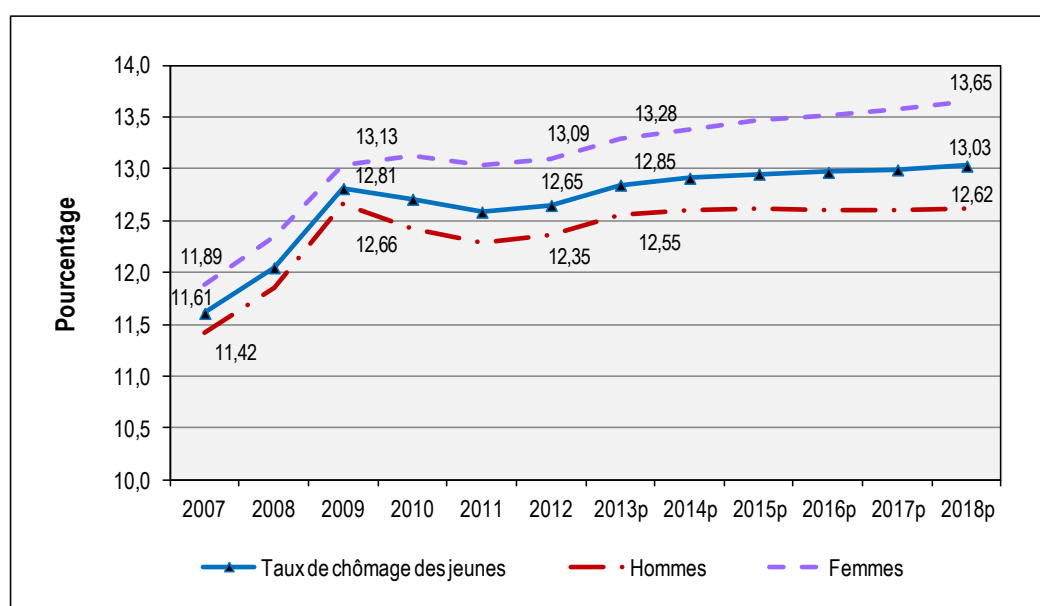
**Tableau 3. Pertes d'emplois imputables à la crise, par région, au cours de la période 2007-2013**  
(en millions)

Monde	32,2
Economies développées et Union européenne	15,8
UE28	10,1
Etats-Unis	4,9
Europe centrale, Europe du Sud-Est (hors UE) et CEI	0,6
Asie de l'Est	8,0
Asie du Sud-Est et Pacifique	-1,6
Asie du Sud	0,5
Amérique latine et Caraïbes	1,2
Moyen-Orient	1,9
Afrique du Nord	1,3
Afrique subsaharienne	4,5

Source: BIT: *Trends Econometric Models*, juillet 2013.

- 10.** Le chômage mondial ne devrait pas enregistrer de recul sensible à moyen terme et l'on s'attend à ce qu'il reste globalement proche du niveau de 2013 au cours des cinq prochaines années, soit un demi-point de pourcentage au-dessus du taux antérieur à la crise. Pendant ce temps, le nombre de demandeurs d'emploi va continuer d'augmenter, sous l'effet de l'accroissement de la population active mondiale. Selon les prévisions actuelles, on devrait recenser chaque année 2,5 millions de chômeurs supplémentaires jusqu'en 2018. Le chômage masculin devrait augmenter légèrement pour atteindre 5,7 pour cent cette année et 5,8 pour cent en 2014, chiffre inférieur au niveau maximal atteint pendant la crise. En revanche, le chômage féminin, actuellement établi à 6,4 pour cent, devrait atteindre 6,5 pour cent l'an prochain, et dépasser ainsi le pic enregistré pendant la crise.
- 11.** La durée de la crise et la lenteur de la reprise ont entraîné une augmentation du chômage de longue durée dans de nombreux pays, notamment sur les marchés du travail les plus durement touchés. Ce type de chômage a par exemple augmenté de plus de 20 pour cent en Espagne et en Irlande. Une grande partie des personnes qui ne parviennent pas à trouver un emploi quittent le marché du travail. Cette amputation de la population active peut dans certains pays acquérir un caractère structurel et avoir des répercussions durables sur le marché du travail et la croissance.
- 12.** Les jeunes restent particulièrement touchés par le ralentissement de l'activité. Après la relative amélioration du taux de chômage mondial des jeunes observée depuis la fin de l'année 2009, tout laisse à penser que le nombre de jeunes demandeurs d'emploi devrait de nouveau repartir à la hausse en 2013 (voir figure 1). Le taux de chômage des jeunes devrait atteindre 12,8 pour cent, égalant ainsi le niveau atteint en 2009 au plus fort de la crise, et poursuivre son ascension pour s'établir à 13 pour cent en 2015. Du fait de l'évolution démographique et de la diversité qui prévaut en matière de choix des études, les cohortes de jeunes présentes sur le marché du travail vont s'amenuiser au cours des cinq prochaines années, ce qui, malgré la progression du chômage des jeunes, aura pour effet de stabiliser l'effectif mondial des jeunes demandeurs d'emploi autour de 73 millions, soit 4 millions de plus qu'en 2007, avant l'éclatement de la crise. Les jeunes femmes sont particulièrement touchées par cette dernière, avec un taux de chômage mondial qui devrait atteindre d'ici à 2015 un niveau record de 13,6 pour cent.

Figure 1. Chômage des jeunes au niveau mondial (15-24 ans)



Note: p = projection.

Source: BIT: *Trends Econometric Models*, juillet 2013.

- 13.** Il convient de noter que dans certains pays en crise, les pertes d'emplois ont été plus nombreuses dans le groupe des jeunes adultes âgés de 25 à 34 ans que dans le groupe des jeunes âgés de 15 à 24 ans<sup>4</sup>. Ces jeunes adultes n'ont pas suffisamment d'ancienneté et d'expérience et sont de ce fait fréquemment les premiers à perdre leur emploi en cas de crise, à quoi s'ajoute le fait qu'ils n'ont parfois pas la possibilité de bénéficier des programmes d'insertion sur le marché du travail expressément destinés aux jeunes ou des possibilités de recyclage, situation qui rend le retour à l'emploi particulièrement difficile pour les jeunes de cette classe d'âge.
- 14.** Les taux de chômage des jeunes varient fortement selon les régions. En 2012, les chiffres les plus élevés ont été enregistrés au Moyen-Orient (28,3 pour cent) et en Afrique du Nord (23,7 pour cent), les plus faibles en Asie de l'Est (9,5 pour cent) et en Asie du Sud (9,3 pour cent). Entre 2011 et 2012, les taux de chômage des jeunes ont augmenté dans toutes les régions, hormis l'Europe centrale et l'Europe du Sud-Est (hors UE), la Communauté des Etats indépendants (CEI), l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie du Sud-Est et le Pacifique. Le chômage des jeunes régresse en Azerbaïdjan, en Indonésie et aux Philippines.
- 15.** Dans les pays et régions marqués par une forte pauvreté et une grande vulnérabilité de l'emploi, la question de l'emploi des jeunes est autant un problème de mauvaise qualité de l'emploi qu'un problème de chômage. L'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne affichent des taux de chômage des jeunes relativement faibles, mais cet état de fait est imputable aux niveaux élevés de pauvreté, ce qui signifie que de nombreux jeunes sont obligés de travailler. On sait qu'en Inde il y a davantage de jeunes chômeurs dans les familles dont le revenu dépasse le seuil de pauvreté de 1,25 dollar E.-U. que dans celles dont le revenu est inférieur à ce seuil.

<sup>4</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): *Perspectives de l'emploi*, 2013, Paris.



## II. Evolutions divergentes en matière de qualité de l'emploi et de revenus

16. Du fait de l'intégration de l'économie mondiale, la récession subie par l'Union européenne et la faible croissance d'autres grandes économies avancées ont eu de graves répercussions sur les autres économies, quel que soit leur stade de développement; pour autant, il existe des différences notables d'un pays et d'une région à l'autre au niveau de l'évolution de la qualité de l'emploi. Ces différences se retrouvent également à l'intérieur même des pays, où la ligne de partage passe cette fois entre les secteurs et entre les groupes de revenus.
17. Dans un certain nombre d'économies avancées, la crise mondiale s'est accompagnée d'une détérioration de la qualité de l'emploi. L'édition de 2012 du *Rapport sur le travail dans le monde* montre qu'entre 2007 et 2010 le travail à temps partiel et le travail temporaire non librement choisis ont augmenté dans respectivement 85 et 80 pour cent des économies avancées analysées. Depuis 2010, ces deux formes de travail «subi» progressent dans nombre de pays où la croissance de l'emploi a repris et leur volume s'est accru (de moitié pour le travail partiel, d'un tiers pour le travail temporaire) sur la moitié des marchés du travail les plus performants en termes de taux d'emploi globaux. On constate également une multiplication des formes d'emploi telles que les contrats «zéro heure», qui aménagent des relations de travail telles que la totalité des risques économiques sont supportés par le salarié.
18. Dans la plupart des économies avancées, les inégalités de revenus se sont creusées au cours des deux dernières années, confortant ainsi une tendance amorcée avant l'éclatement de la crise financière mondiale. On assiste également à l'aggravation des inégalités salariales, après une brève interruption survenue au lendemain immédiat de la crise. Les revenus les plus élevés viennent récemment de repartir à la hausse dans la plupart des économies avancées pour lesquelles nous disposons d'informations.
19. Dans les pays émergents et en développement, le volume de l'emploi informel reste élevé, dépassant la barre des 40 pour cent dans les deux tiers des pays pour lesquels nous disposons de données. Pour les pays émergents et les pays en développement, tout l'enjeu est de parvenir à consolider les acquis antérieurs, en s'attachant notamment à favoriser l'intégration progressive des activités informelles dans l'économie formelle et en mettant en place des systèmes de protection sociale appropriés et durables.
20. Une évolution encourageante observable pendant toute la durée de la crise est le recul de la pauvreté et la réduction des inégalités de revenus dans la majorité des pays émergents et en développement pour lesquels nous disposons de données. Dans ces pays, la pauvreté a diminué et le cercle des nations à revenu intermédiaire s'est élargi. En 2013, plus de 42 pour cent des salariés des pays en développement faisaient partie de la classe moyenne (définie comme le groupe dont le revenu est compris entre 4 et 13 dollars E.-U. en parité de pouvoir d'achat) ou du groupe ayant un revenu supérieur à ce niveau. Une avancée spectaculaire, lorsque l'on sait que dix ans plus tôt cette classe ne représentait que 24,8 pour cent de la population active de ces pays. La réduction de la pauvreté et la montée de la classe moyenne mondiale se sont poursuivies tout au long de la crise, mais à un rythme plus lent qu'au cours de la décennie précédente.
21. Le recul de la pauvreté est essentiellement le fait des pays à croissance rapide d'Asie de l'Est et d'Asie du Sud, mais d'autres régions ont également enregistré une augmentation progressive des revenus moyens et une réduction du nombre de travailleurs pauvres. Ces améliorations restent fragiles, et il convient de signaler que les personnes pauvres et vulnérables représentent encore la majorité de la population dans les pays émergents et en

développement. Le coefficient de Gini utilisé pour la mesure des inégalités de revenus est supérieur à 40 dans la majorité des pays émergents et en développement et à 50 dans de nombreux pays d'Amérique latine et d'Afrique.

22. L'essor de la classe moyenne des pays émergents et en développement offre à la demande globale mondiale un appréciable relais de croissance. Cette classe contribue de manière substantielle à la croissance économique en alimentant la demande et en investissant davantage dans l'éducation et la formation. De fait, sa montée en puissance a soutenu la croissance de la consommation dans ces pays, ce qui a partiellement compensé le ralentissement des exportations provoqué par l'affaiblissement de la demande dans les économies avancées. Dans les pays tributaires des produits de base, la demande de consommation a partiellement compensé la baisse ou la chute des prix de ces produits, tout en contribuant également au rééquilibrage des flux commerciaux internationaux entre économies avancées et économies émergentes, facteur susceptible de stabiliser la reprise de l'économie mondiale et de déboucher à terme sur une croissance durable de l'emploi.

### III. Le problème de l'emploi: Stratégies et options

23. Au niveau mondial, la faiblesse de la demande de consommation et de la demande globale freine l'investissement dans l'économie réelle. Ainsi, deux des quatre principales composantes de l'activité macroéconomique obtiennent de piètres résultats. Une troisième composante, la dépense publique, subit la contrainte de la dette, de l'augmentation des coûts d'emprunt ou de la peur de la contagion financière qui risquerait de peser sur le coût du service de la dette souveraine. Certains pays dont le niveau d'endettement est gérable privilégient désormais les mesures d'assainissement budgétaire. Dans un système économique mondialisé, tous les pays ne peuvent simultanément accroître leurs exportations nettes, qui constituent la quatrième et dernière composante macroéconomique. Dans un contexte de faiblesse de la demande mondiale, accroître ses exportations ne peut se faire qu'au détriment des autres pays. La difficulté pour les décideurs est par conséquent de sortir de cette sorte de cercle vicieux: la faiblesse de la demande a un effet de contagion sur l'investissement, d'où une diminution des recettes publiques et, par conséquent, des dépenses publiques. Réagir à la faiblesse de la demande intérieure en augmentant les exportations nettes risque d'entraîner les pays sur la pente du protectionnisme.
24. La question des moyens de stimuler la croissance économique et la création d'emplois a dominé le débat économique mondial en 2013, notamment au sein du G20 et des institutions financières internationales. Sous la présidence de la Fédération de Russie, les travaux du G20 ont été beaucoup axés<sup>5</sup> sur cette question. Compte tenu de la nécessité de coordonner les politiques macroéconomiques et les politiques de l'emploi afin de parvenir à une croissance plus forte et durable et de créer des emplois, la Fédération de Russie a convoqué pour la première fois une réunion conjointe des ministres des Finances et des ministres de l'Emploi et du Travail du G20 pour étudier la question et les solutions possibles.

<sup>5</sup> Sous la présidence de la Fédération de Russie, ont également participé aux débats l'Ethiopie, qui préside actuellement l'Union africaine, le Sénégal, qui préside le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, le Brunéi Darussalam, qui préside l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, le Kazakhstan, qui représente la Communauté des Etats indépendants et la Communauté économique eurasiatique, Singapour, qui préside le Groupe pour la gouvernance mondiale, et l'Espagne.

25. Le communiqué conjoint publié par les ministres à l'issue de leur réunion illustre l'évolution des politiques envisagées<sup>6</sup>. Les ministres sont parvenus à la conclusion suivante:

Des politiques publiques coordonnées et intégrées sont essentielles pour parvenir à une croissance forte, durable et équilibrée et restaurer la confiance dans l'économie mondiale. Nous soutenons pleinement les efforts actuellement déployés pour trouver le juste équilibre entre l'offre et la demande de travail et assurer une protection sociale suffisante grâce à une palette de mesures cohérentes. Compte tenu de l'importance décisive de l'investissement à long terme pour la croissance et l'emploi, nous sommes favorables à des mesures visant à améliorer l'accès, notamment des petites et moyennes entreprises, aux sources de financement, en tenant compte de la situation nationale.

Nous garantirons un environnement macroéconomique propice à la création d'emplois, à l'investissement et au développement des entreprises, afin de permettre au secteur privé de jouer le rôle de moteur de l'emploi et de la croissance qui est le sien.

26. Les ministres du G20 sont convenus de ce qui suit:

Compte tenu de la diversité des situations nationales, il faut impérativement adapter la réponse politique à chacun, et il n'y a pas une manière unique de promouvoir la croissance et l'emploi. Nous convenons toutefois que, pour accompagner la croissance économique et l'emploi dans nos pays, nous devons surtout:

1. Adopter des politiques macroéconomiques, financières et du marché du travail intégrées qui stimulent la croissance et l'emploi.
2. Favoriser l'instauration d'un climat propice à l'investissement et aux entreprises, au bénéfice notamment des PME, des start-ups et des entreprises à capital-risque.
3. Mettre en œuvre des réformes visant à dynamiser la croissance et la création d'emplois, à lutter contre la segmentation du marché du travail, à réduire le secteur informel et à promouvoir des marchés du travail inclusifs, tout en assurant le plein respect des droits et de la protection sociale des travailleurs.
4. Mettre en œuvre des politiques destinées à accroître le taux d'activité, notamment chez les jeunes, les femmes, les travailleurs âgés et les personnes handicapées, ainsi qu'à réduire le chômage structurel, le chômage de longue durée, le sous-emploi et l'emploi informel.
5. Mettre en œuvre des politiques du marché du travail et d'investissement social favorisant la demande globale et réduisant les inégalités (augmentation générale de la productivité, protection sociale ciblée, salaire minimal déterminé de manière appropriée dans le cadre du système national de fixation des salaires, dispositifs nationaux de négociation collective et autres politiques propres à renforcer les liens entre productivité, salaires et emploi, etc.).
6. Promouvoir la mise en place de programmes d'activation peu coûteux et efficaces axés sur la formation et l'amélioration des compétences, à l'intention notamment des groupes vulnérables, et favoriser l'emploi des jeunes, notamment par des dispositifs de type «garantie jeunes»; promouvoir la formation professionnelle et l'apprentissage, et faciliter entre les pays du G20 et les partenaires sociaux l'échange de bonnes pratiques sur les politiques d'activation.

Nous sommes résolu à accroître la productivité et à améliorer le niveau de vie par des politiques macroéconomiques et du marché du travail appropriées. L'investissement dans le capital humain et une protection sociale suffisante sont au cœur de nos préoccupations. Nous prenons acte de la nécessité de mettre en place des socles de protection sociale définis au niveau national, de moderniser les systèmes de protection sociale pour en élargir la

<sup>6</sup> Communiqué des ministres du Travail et de l'Emploi et des ministres des Finances du G20, 19 juillet 2013, Moscou.

couverture et en améliorer l'efficacité, la rentabilité, la pertinence et la durabilité. Nos politiques de protection sociale devraient encourager à travailler ceux qui en ont les capacités en les aidant à trouver un emploi et à le conserver.

27. Au Sommet du G20 de septembre, les dirigeants de cette instance ont approuvé les recommandations des ministres et sont convenus de «mobiliser, coordonner et intégrer [leurs] politiques nationales (en matière de macroéconomie, de finances, de fiscalité, d'éducation, de développement des compétences, d'innovation, d'emploi et de protection sociale) pour favoriser la création d'emplois de qualité, tout en améliorant la productivité dans le respect des principes et droits fondamentaux en matière de travail, dans le but ultime d'améliorer le taux d'emploi et de faire diminuer progressivement le chômage, le sous-emploi et le travail informel»<sup>7</sup>. Les dirigeants du G20 ont appelé les ministres «à poursuivre la collaboration afin de favoriser la création d'emplois de qualité et la croissance durable et porteuse d'emplois».
28. L'accent mis par les dirigeants et les ministres du G20 sur la nécessité de coordonner les politiques macroéconomiques et les politiques en matière de marché du travail est le bienvenu et fait écho à la position adoptée ces dernières années par l'OIT et le Conseil d'administration. Les mesures préconisées dans ces déclarations et dans la Déclaration des ministres du Travail et de l'Emploi du G20 sont très proches des positions et recommandations de l'OIT. La participation de représentants de groupes régionaux de pays aux délibérations du G20 renforce la pertinence et la légitimité des conclusions adoptées.
29. Ces discussions et conclusions représentent une évolution positive du dialogue international sur les moyens de lutter contre les problèmes d'emploi. La reconnaissance de la nécessité de traiter à la fois l'offre et la demande de travail marque une avancée significative par rapport aux discussions précédentes, et le fait de reconnaître que les politiques sociales et du travail ont également une incidence sur la demande globale et les résultats macroéconomiques constitue une base solide pour de futurs progrès.

#### **IV. Mesures prises par le BIT pour promouvoir une croissance solidaire et le travail décent**

30. Le Directeur général et le Bureau ont multiplié les efforts pour formuler des mesures concrètes et promouvoir une action coordonnée au sein de plusieurs enceintes internationales depuis que le Conseil d'administration a examiné ces questions à sa 317<sup>e</sup> session (mars 2013). Parmi ces mesures figure un renforcement de la collaboration avec les institutions financières internationales, en particulier la Banque mondiale. Le Président de cette dernière et le Directeur général du BIT sont convenus de mettre en place un programme de recherche commun qui sera axé sur la création d'emplois et la productivité. En outre, conformément à la Déclaration d'Oslo adoptée lors de la neuvième Réunion régionale européenne<sup>8</sup>, le Bureau renforce son assistance aux mandants sur des problèmes spécifiques identifiés dans les différents pays de la région, notamment ceux qui sont directement touchés par la crise de la zone euro.
31. Cette année, l'OIT a joué un rôle plus actif au sein du G20, notamment dans les préparatifs de la réunion conjointe des ministres de l'Emploi et du Travail et des ministres

<sup>7</sup> Déclaration des dirigeants du G20, 6 septembre 2013, Saint-Pétersbourg.

<sup>8</sup> Voir document GB.319/INS/6.

des Finances de cette instance et dans les discussions des sherpas qui ont précédé le sommet des dirigeants.

- 32.** Comme indiqué dans le document GB.319/INS/4 relatif au programme de développement durable pour l'après-2015, le Bureau s'est employé à diffuser l'idée que la création d'emplois et le travail décent devraient constituer un objectif explicite du cadre de développement pour l'après-2015. En étroite collaboration avec les mandants et les bureaux extérieurs, le Bureau est intervenu dans de nombreuses enceintes et a produit deux notes de synthèse qui ont influé sur le cours des débats. Le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 établi par le Secrétaire général des Nations Unies a défini 12 objectifs indicatifs, dont l'un est «la création d'emplois, des moyens de subsistance durable et une croissance équitable»<sup>9</sup>. Le rapport du Secrétaire général à la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies consacré aux objectifs du Millénaire pour le développement indique que «mettre l'accent sur la croissance inclusive, l'emploi décent et la protection sociale» est essentiel pour faire progresser les OMD existants. On peut y lire également ce qui suit: «L'expérience démontre qu'une croissance inclusive, associée à un emploi et à des salaires décents, est indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier l'objectif 1<sup>10</sup>.» Le rapport fournit ensuite une liste de mesures clés qui seront nécessaires pour réaliser les objectifs de l'après-2015, notamment celle-ci: «Promouvoir une croissance inclusive et durable et un emploi décent». Le rapport indique que «c'est aux Etats Membres qu'il appartiendra de déterminer la nature du prochain programme», suggérant ainsi que les efforts coordonnés du Bureau et des mandants pour faire figurer le travail décent dans le nouveau cadre de développement devraient désormais trouver davantage leur expression au niveau national.
- 33.** La traduction des options de politique générale rationnelles en mesures concrètes au niveau national et la coordination au niveau international n'en restent pas moins de formidables défis. Dans les mois à venir, le Bureau prévoit d'intensifier ses travaux analytiques visant à recueillir des données factuelles aux fins de l'élaboration de politiques destinées à accroître le nombre d'emplois et à en améliorer la qualité et à renforcer le rôle de la protection sociale. Il continuera de fournir une assistance aux mandants, y compris aux partenaires sociaux, dans le débat politique national, et de participer activement aux forums mondiaux, et il renforcera sa collaboration avec ses partenaires aux fins des travaux d'analyse.

## Point appelant des orientations

- 34.** Le Conseil d'administration est invité à mener une réflexion sur le débat actuel relatif à l'économie et à l'emploi dans le monde, ainsi que sur la contribution que les politiques sociales et de l'emploi pourraient apporter à la consolidation de la relance économique et à la croissance, ainsi qu'à fournir des orientations concernant les futures activités de l'OIT dans ce domaine.

<sup>9</sup> Rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015, disponible à l'adresse: [www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/07/post-2015-HLP-report-French.pdf](http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/07/post-2015-HLP-report-French.pdf).

<sup>10</sup> Rapport du Secrétaire général à la 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, *Une vie de dignité pour tous: Accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et dans la définition du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015*, disponible à l'adresse: [www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/68/202](http://www.un.org/Docs/journal/asp/ws.asp?m=A/68/202).